



Concours *de photos*

15^e édition

Table des matières

Thématique générale et catégories **3**

Règlements **4**

Évaluation et dévoilement des gagnants
Liste des prix à gagner **5**

Formulaire d'inscription **6**

La Municipalité de Saint-Calixte vous invite à participer au 15^e concours de photos. Voici la thématique générale de cette année :

L'émerveillement, ce qui nous fait dire WOW, peu importe l'âge!

Catégories adultes :

1. **La lumière inattendue** (Chercher des jeux de lumière surprenants).
2. **Beautés cachées du quotidien** (Mettre en valeur ce qu'on ne remarque plus).
3. **Regards émerveillés** (Capturer l'émerveillement dans les yeux des gens).
4. **Instants suspendus** (Photographier un moment qui semble hors du temps).

Catégories jeunes :

1. **Mon animal préféré** (Ton chien, chat ou même une coccinelle. Laisse aller ton imagination).
2. **Un truc trop cool dans la nature !** (Un champignon bizarre, une roche brillante...).
3. **Quelque chose qui brille** (Lumière, étoile, objet scintillant...).
4. **Une surprise dans la rue** (Un graffiti, un objet rigolo, un animal inattendu...).

Règlements

Les participants devront soumettre une photo 8 x 10 ou 8 ½ x 11 en indiquant au verso la catégorie, la date, le lieu et leurs coordonnées. Les photos doivent être prises sur le territoire de la Municipalité de Saint-Calixte. Elles peuvent être prises sur le terrain du participant, à l'exception des paysages (nature, lacs et rivières), ou dans un espace public.

Si vous désirez prendre une photo dans un lieu public, vous devez faire attention à ce qu'il n'y ait pas de visage. Les gens peuvent être de dos. L'importance est que l'on ne puisse pas identifier la personne. La seule exception est si cette personne est vous ou fait partie de votre famille. Nous vous invitons à identifier le lieu de la prise de photo. Une seule photo par catégorie par participant (adulte comme jeunesse).

Le concours est réservé exclusivement aux citoyens de Saint-Calixte. Vous devez être considéré comme un photographe amateur. Les photos soumises ne doivent pas avoir fait l'objet de trucage ou autre technique de modification, telle que Photoshop. Les photos de type prise de vue aérienne (par drone) ne sont pas acceptées. Les photos soumises ne seront pas retournées et pourront être utilisées par les organisateurs à des fins promotionnelles dans le cadre de leurs activités en mentionnant le nom de l'auteur, mais sans droit de revente ou autre utilisation sans l'autorisation de celui-ci.

Évaluation des gagnants :

Réception des photos au plus tard le **6 novembre 2025 à 16 heures** à l'hôtel de ville de Saint-Calixte. Le vote du public se fera lors du Marché de Noël (22 et 23 novembre) au Centre d'art Guy St-Onge.

Un Comité s'assurera de la véracité des photos soumises. Un seul gagnant par catégorie. Cependant, un participant ne peut pas gagner dans deux (2) catégories différentes.

Dévoilement des gagnants :

La remise des prix aux cinq (5) gagnants se fera lors de la séance ordinaire du conseil le 8 décembre 2025

Prix :

1. Quatre (4) prix d'une valeur de 125\$ en produits du terroir lanadois pour les photos les plus populaires des catégories adultes.
2. Une (1) caméra d'une valeur approximative de 200\$ pour la photo la plus aimée de la catégorie jeunesse
3. Quatre (4) carte-cadeaux d'une valeur de 75 \$ pour les photos les plus populaires des catégories jeunesses.

Pour toutes informations : 450 222-2782

INSCRIPTION : CONCOURS DE PHOTO – SAINT-CALIXTE 2025

J'ai lu et accepte les règlements du concours. *Télécharger ou imprimer et remplir le formulaire puis nous le faire parvenir par courriel : reception@mscalixte.qc.ca, par la poste au 6230, rue de l'Hôtel-de-Ville, Saint-Calixte, (Québec) J0K 1Z0 ou le déposer dans la boîte de courrier située à l'entrée de l'Hôtel-de-Ville.

Nom complet

Catégorie

Numéro de téléphone

Courriel

Adresse complète